

J'héberge des personnes

1- Je veille à la conformité des installations

Je dresse un bilan sécurité

Je vérifie les matériels et dispositifs de lutte contre l'incendie (alarme, extincteurs signalétique, consignes de sécurité, réglementation)

Je procède aux exercices d'évacuation et j'informe les usagers sur le règlement

Je contrôle la conformité aux normes des matériels de couchage et articles de literie

Je m'assure de la conformité des sanitaires et cuisines

Je respecte la fréquence légale de visite des commissions de sécurité

Je mets en œuvre les préconisations de la commission ERP

Je respecte la formalité du « permis de feux » en cas de travaux par points chauds

J'informe mon assureur des éventuelles modifications du site ou de son usage

2- J'organise des camps de vacances

Je tiens une liste à jour des participants et de l'encadrement

Je tiens à jour les fiches sanitaires de liaison et le cahier d'infirmerie

Je veille à la protection contre les intempéries

Je prévois un nombre de tentes suffisantes dont une à usage d'infirmerie

Je recouvre le sol d'un isolant pour chaque tente

Je veille à de bonnes conditions d'hygiène

Je tiens une liste des menus

Je m'assure de la potabilité de l'eau

Je stocke les déchets dans les sacs étanches

Je veille au respect des règles d'hygiène pour la manipulation des denrées

Je prévois un réfrigérateur si possible

Je veille à la conformité des couchages en utilisant des matériaux de catégorie « M2 » au minimum